



PROJET D'ARBORISATION

DESCRIPTIFS TYPES

FOURNITURE

Fourniture et livraison des arbres sur le chantier

- XX essence souhaitée tige 16/18
- XX essence souhaitée cépée 200-250
- XX essence fruitière souhaitée tige 8/10

Les végétaux « replantés » doivent être cultivés dans des pépinières les plus locales possibles et a minima en Suisse. En relation avec les modes de gestion intégrés par la Ville de Lancy, il est fortement recommandé de choisir des végétaux labellisés par BIO-SUISSE.

Fourniture et livraison du tuteurage

- Tuteurage tripode en bois non traité y compris attaches souples pour les arbres tige
- Tuteurage monopode en bois non traité y compris attaches souples pour les cépées et les arbres fruitiers.

PLANTATION DANS LES RÈGLES DE L'ART

- Creuse des fosses de plantation y compris décompactage du fond ;
- Apport et incorporation de fumure organique bio dans chacune des fosses ;
- Plantation des arbres y compris arrosage à la plantation ;
- Mise en place du tuteurage (tripode ou monopode selon les dimensions et la conduite des arbres)
- Mise en place d'une protection corticale sous la forme d'un enduit de protection solaire type Sunreflex
- Création d'une cuvette d'arrosage, couverture à l'aide d'un paillage organique

ENTRETIEN DE REPRISE

- Mise en œuvre de l'entretien de reprise durant 36 mois comprenant toutes les prestations nécessaires à la bonne reprise des arbres notamment : arrosage, désherbage et remodelage des cuvettes, vérification des tuteurs et attaches et taille de formation si nécessaire.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les prix proposés incluent l'apport et le repli des machines, des engins ou du matériel nécessaire à la bonne exécution des travaux, les éventuelles installations de chantier (conformes aux réglementations cantonales et fédérales), la signalisation, les éventuelles taxes de décharge et de compostage et les dispositifs de sécurité des usagers ainsi que le nettoyage et la remise en état des sites après travaux.